



L'industrie du Tourisme est essentielle à la dynamique économique et sociale de la Région Grand Est. Face à l'onde de choc provoquée par la pandémie du Covid 19 sur les entreprises de cette industrie et sur les hommes et les femmes qui y travaillent, il est aujourd'hui vital de mettre tout en œuvre pour favoriser un redémarrage rapide et serein de l'activité. C'est dans ce contexte que les signataires de cette charte se sont engagés dans une démarche collective visant à assurer la promotion des dispositifs et recommandations mis en place par le Gouvernement pour permettre aux entreprises de ce secteur de reprendre le travail dans les meilleures conditions afin d'aborder de façon positive et optimiste la saison touristique qui débute dans quelques semaines.

Face au caractère inédit et exceptionnel de cette crise, il apparaît en effet aujourd'hui essentiel à la région et à ses partenaires d'accompagner tous les prestataires touristiques du Grand Est en les sensibilisant et en les informant sur les protocoles de déconfinement, les fiches métiers et sur le respect des gestes barrières et des bonnes pratiques afin de relancer leur activité dans le respect des règles et recommandations sanitaires édictées par le gouvernement.

Cet accompagnement consiste également à faciliter l'approvisionnement et le financement par les entreprises touristiques des équipements de protection individuelle et collective nécessaires à la mise en œuvre des protocoles de déconfinement et permettant d'assurer la sécurité de toutes et tous.

Cette action vise donc bien à amplifier la dynamique collective de réassurance sanitaire initiée par le gouvernement et Atout France en promouvant auprès des professionnels du tourisme l'affichage du logo distinctif qui doit favoriser l'identification et la diffusion des protocoles sanitaires pour l'ensemble des activités touristiques.

Enfin, cette démarche collective doit permettre aux signataires de mettre en place des actions coordonnées visant à accompagner les professionnels du tourisme dans la prise en compte des enjeux, défis et opportunités de transformation auxquels ils sont et seront confrontés dans les mois à venir, notamment en les aidant à trouver et déployer les solutions innovantes pour y répondre.